TIMCOM

Société Civile au capital de €.10.000
Siège social : 165 boulevard Victor Hugo
92110 CLICHY LA GARENNE

483 129 870 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES–VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 9 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le mardi neuf avril,
A 11 heures 40 minutes.

Les associés de la Société TIMCOM, Société Civile au capital de €.10.000, divisé en 1.000 parts de €.10 chacune, se sont réunies au siège social, à CLICHY LA GARENNE (92110) 165, boulevard Victor Hugo, sur convocation de la gérance.
…….

Monsieur David THIBAULT rappelle l'ordre du jour :

…….
- *Mise à jour de l'article 7 des statuts, sous réserve de la réalisation effective de la cession de parts,*
- *Pouvoirs pour formalités,*
- *Questions diverses.*

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion de la gérance.

La discussion est alors déclarée ouverte.

Enfin, après un échange de diverses observations et explications, Monsieur David THIBAULT met aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

…….

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sous réserve de la réalisation des cessions autorisées aux résolutions précédentes, décide de modifier l'article 7 des statuts qui sera libellé de la manière suivante :

« ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de ***DIX MILLE EUROS (€.10.000)*** *et divisé en 1.000 parts d'intérêt d'un montant de DIX EUROS (€.10) chacune de valeur nominale, numérotées de 1 à 1.000, attribuées comme suit :*

- à la Société "OCEMAR"
à concurrence de mille parts, ci 1.000 parts
numérotées de 1 à 1000 inclus

TOTAL1.000 parts

Il ne sera créé aucun titre représentatif des parts d'intérêt et les droits de chaque associé résulteront seulement des présentes, des actes qui pourraient augmenter le capital et des cessions qui seraient régulièrement consenties. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de réaliser toutes formalités légales.

…….

Certifié conforme

Monsieur David THIBAULT

